

FAULQUEMONT



Il y a quelques temps, je partageais avec vous le **commentaire de faulquinois en colère**

<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2021/10/Les-faulquinois-sont-furieux-2.pdf>

contre la frénésie communale des élus faulquinois de la liste majoritaire

<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/> d'installer des coussins faulquinois, pardon berlinois dans toute la commune.

Tient au fait, je n'en ai pas vu un seul à Chémery, POURQUOI ?

La frénésie de ces élus <https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

a coûté aux contribuables faulquinois un « **fric de dingue** ».

Mais qu'attendiez-vous d'élus LREM ?

Peut s'adapter également aux élus de la liste majoritaire faulquinoise



<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

----00----

Pourtant avec autant de spécialistes en matière de réglementation :

Le maire BIANCHIN, ingénieur du BTP,

L'adjointe au maire KEMPENICH, directrice générale et des services d'une commune voisine,

L'adjoint au maire BLANCHARD, ancien directeur général et des services,

Le conseiller délégué à la sécurité DUPONT,

Un fonctionnaire territorial, responsable des services techniques, promu « ingénieur territorial » poste créé le 1^{er} octobre 2021 par vos élus de la liste majoritaire

<https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/>

Et toute une équipe de sachants ... tout sur tout :

Les adjointes LOUIS, BUGOT, COMBAS, SPANNAGEL,

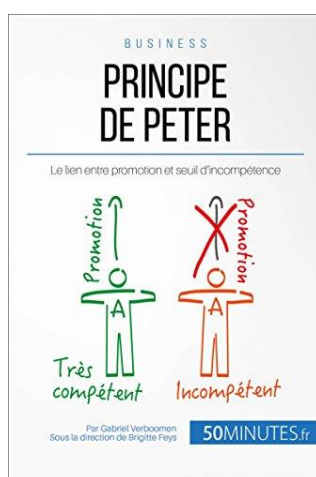
Les adjoints : MILAZZO, KOPPERS, LABRE, CHAPPELLIER

Les conseillers délégué PEZZA, RIOTTE,

Les conseillères déléguées LECLERE,

Les conseillères BASBAGILL-DIOUF, BOUL, NAVEL, RIBU, ROLLIN, STAUB.

Les conseillers ALBERT, BOULLEE, PASKIEWICZ, PIERSON



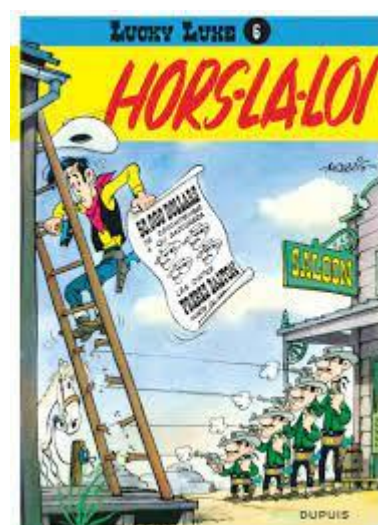
Aucun de ceux-là ne se sont renseignés sur la réglementation

où

s'ils savaient alors c'est plus grave, ils ont laissé faire.

Je vous invite à vous rendre sur ce site via le lien ci-dessous :

<https://fb.watch/8MSc-n1tkS/>



La jeune équipe de la commune voisine de Morhange a réagi rapidement :

[Commune de Morhange officiel](#)

Les travaux de sécurité et de mise aux normes se poursuivent ⚠️.

Selon un calendrier mis en place par la municipalité, nos services techniques poursuivent la mise en place de dispositifs pour sécuriser la circulation dans Morhange.

Ainsi, après le chemin des dames sur lequel la vitesse a été limitée à 30km/h , la rue Pasteur vient de voir le retour de panneaux "STOP" à l'intersection avec la rue de la Paix.

➡️ Pour garantir l'efficacité du dispositif, des contrôles réguliers seront mis en place par les forces de l'ordre 🚔.

➡️ **A noter également que les coussins berlinois ont été retirés de la chaussée car il ne répondaient pas à la législation en vigueur.**

Le décret du 27/05/1994 prévoit en effet que :

Les ralentisseurs de type dos d'âne ou trapézoïdal ne doivent pas être implantés n'importe où.

Ainsi, l'implantation de ralentisseurs est interdite :

➡️ sur des voies où le trafic est supérieur à 3000 véhicules en moyenne journalière annuelle, sur les voies à grande circulation, sur les voies supportant 300 poids lourds en moyenne par jour, sur les voies de desserte de transport en commun ainsi que celles desservant des centres de secours (sauf accord préalable des services concernés)

➡️ à moins de 200 m des limites d'une agglomération ou d'une section de route à 70 km/h

➡️ sur les voies dont la déclivité (pente) est supérieure à 4%

➡️ dans les virages de rayon inférieur à 200 m et en sortie de virages à une distance de moins de 40 m

S'agissant de la rue Pasteur, la pente étant supérieure à 4%, nous les avons retiré.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de la sécurisation de nos rues.



Quitte à aux élus de la liste majoritaire de
Faulquemont
[https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-
elus/](https://patrickbonnet.org/2020/11/14/herisson-n-17-vos-elus/)

à s'asseoir sur la réglementation, alors ils auraient
mieux fait d'acheter ce matériel
d'occasion de la commune de Morhange*.



Ps :(C'est pour rire).